



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

**Projet d'extension et de modernisation
du Foyer de Vie l'Alliance (Verrières-le-Buisson 91)
S'adapter à l'évolution des besoins des résidents et des familles**





Le Foyer de vie l'Alliance de la Fondation des Amis de l'Atelier a ouvert en 1996 à Verrières-Le-Buisson (91). Cet établissement accueille actuellement 41 personnes en situation de handicap mental et psychique :

- 30 internes : 25 personnes sont accueillies dans le bâtiment principal dont une place réservée pour le l'accueil temporaire et 5 au pavillon.
- 11 externes

Depuis 2016, le Conseil Départemental nous a autorisés à transformer un atelier en chambre d'accueil temporaire d'urgence pour permettre d'accueillir, dans le cadre du soutien aux aidants familiaux, une personne de l'accueil de jour si sa situation familiale le nécessite (incapacité temporaire des aidants familiaux d'accompagner leur fils/fille).

Le Projet :

Le projet d'extension et de modernisation a pour objectifs de :

- **Répondre à la demande croissante des familles pour permettre à leur fils /fille qui avance en âge de poursuivre leur parcours de vie au sein de l'Alliance à proximité du domicile familial : le nouveau bâtiment pourra les accueillir**
- **De proposer de nouvelles places d'accueil pour les personnes en liste d'attente depuis plusieurs années**
- **D'améliorer la qualité de l'accueil par la création de sanitaires dans les chambres dans la partie ancienne du foyer de vie**

Nous avons donc construit ce projet avec les axes suivants :

- **Adapter les locaux par un redéploiement des espaces et une extension des surfaces.**
- **Moderniser les anciens locaux**
- **Accroître la capacité d'accueil sans appel à projet (extension mineure).**
- **Faire évoluer les modalités d'accueil et d'accompagnement.**

I. De nouveaux besoins pour l'architecture du projet d'extension du Foyer de Vie l'Alliance : faire cohabiter deux générations avec des besoins différents

1. Des résidents qui avancent en âge

L'âge moyen des résidents accueillis au foyer de vie l'Alliance en internat est de 46,50 ans pour les femmes et 42,80 ans pour les hommes au 31/12/2017.

Pour les résidents externes la moyenne d'âge est moins élevée : 27,17 ans pour les hommes et 29,20 ans pour les femmes. Il s'agit de personnes qui résident au domicile familial avec leurs parents. Nous sommes actuellement sollicités par les familles de ces résidents pour l'obtention d'une place en internat dès que cela sera possible. Il est en effet plus rassurant pour les familles et les externes de pouvoir intégrer un foyer de vie en internat à proximité du domicile familial et dans un établissement qu'ils connaissent déjà.

Lorsque nous observons la courbe des âges dans les années à venir nous comptons dans 3 ans au total 18 personnes de l'établissement qui auront plus de 45 ans dont 7 plus de 60 ans et 4 entre 50 et 60 ans.

L'accueil d'une partie des résidents qui avancent en âge nous amène à les accompagner aussi dans l'évolution de leurs besoins avec une diminution de leur autonomie quotidienne, un rythme qui ralentit et des problèmes de santé qui se multiplient et s'accroissent. L'architecture de l'établissement rend difficile l'accompagnement de nos résidents qui vieillissent : il n'y a pas de sanitaire dans les chambres, les baignoires ne sont pas adaptées, la grande salle à manger reste bruyante et les fatigue.

De plus, la législation récente nous amène à pourvoir à l'HAD (Hospitalisation à domicile) aussi au niveau des foyers de vie.

2. Des résidents plus jeunes qui ont des besoins différents

11 de nos résidents ont moins de 30 ans (2 internes et 9 externes). Ils ont besoin d'activités diversifiées, de développer leurs apprentissages, de progresser en autonomie (apprendre à cuisiner à faire le ménage de leur chambre, la lessive, apprendre à se repérer à l'extérieur de l'établissement). Certains commencent à effectuer des stages en ESAT pour pouvoir peut-être y travailler un jour. Leurs besoins ne sont pas toujours en adéquation avec ceux des personnes qui vieillissent.

Le personnel tente de répondre aux besoins de chacun bien que l'architecture du bâtiment nous contraint à des limites et rend difficile les adaptations pour chacun.

Pour pouvoir continuer à accompagner les personnes accueillies dans cet établissement, nous devons adapter l'architecture et l'organisation pour répondre à ces besoins différents.

II. Evolution de notre capacité d'accueil

Le foyer de vie l'Alliance a une capacité de 31 places, fixée le 7 août 1995 par l'arrêté n°9501577 : soit 24 places permanentes (en internat), une place de dépannage (accueil temporaire) et 6 places d'accueil de jour.

En 2003, avec l'extension liée à l'acquisition du pavillon notre capacité d'accueil a été modifiée par l'arrêté n°2003-00736 du 10 février 2003 portant ainsi notre capacité de 31 places à 41 places.

1. Capacité actuelle : 41 places

- 25 personnes accueillies en internat sur le bâtiment principal (24 places permanentes et 1 accueil temporaire)
- 5 personnes accueillies en internat au pavillon
- 11 personnes accueillies en accueil de jour (de 9h à 16h30) du lundi au vendredi.

2. Capacité projetée : 53 places

Notre projet d'extension prévoit une augmentation mineure de 12 places soit 10 places en internat et 2 places en accueil de jour.

3 personnes de l'accueil de jour sont en attente de façon urgente pour une place en internat.

3. Un projet qui articule l'activité de jour et l'hébergement dans des lieux dédiés.

Le foyer de vie associe les familles de façon individuelle dans le cadre du projet des personnes accompagnées et de façon collective dans le cadre des événements festifs ; nous bénéficions d'un véritable soutien des familles dans les différentes initiatives organisées et plus particulièrement pour ce projet d'extension.

Dans la configuration actuelle de l'établissement les chambres sont disposées dans deux ailes sur deux niveaux avec une grande salle de restauration commune pour l'ensemble des résidents.

Le nouveau projet architectural prévoit un accueil dans 5 unités distinctes dont deux dédiées aux personnes en perte d'autonomie. Les salles d'activité seront situées au centre du bâtiment et indépendantes des unités. Toutefois il sera possible d'utiliser le séjour des unités pour organiser une activité plus au calme pour des résidents qui en auraient besoin.

4. Des espaces dédiés aux familles

Pour continuer à pouvoir accueillir les familles et garder de l'intimité avec leur fils/fille nous avons prévu de créer :

- **une salle dédiée à l'accueil des familles** qui viennent rendre visite à leur fils/fille. En effet il est tout à fait fréquent actuellement que les visites au domicile familial ne puissent avoir lieu pour des raisons de santé de la personne accueillie. Il s'agit soit de troubles somatiques ou psychiques qui rendent impossible l'accueil au domicile familial. Les familles apprécient beaucoup cette possibilité que nous leur proposons de visites au foyer et rassure les parents qui parfois sont démunies au domicile familial. Elles savent qu'en effet, à n'importe quel moment un accompagnant est disponible pour venir les soutenir. Ils pourront à leur choix soit prendre une collation ou un déjeuner dans cet espace avec leur fils/fille. Cet espace sera meublé avec des fauteuils confortables qui prendra en compte tant le confort des familles que des résidents ainsi que d'un mobilier pour le repas (table, chaises et four à micro-ondes pour le réchauffage le cas échéant, télévision et chaîne hifi).

- **Une cuisine pédagogique** : actuellement nous organisons de nombreux moments festifs avec les familles pour lesquels les résidents préparent des gâteaux, des préparations gourmandes pour le marché de Noël, ...)

Nous utilisons le pôle de réchauffage de l'établissement qui n'est pas adapté pour une utilisation par les résidents.

Cette cuisine pédagogique pourrait aussi permettre aux résidents qui accueillent leur famille de préparer tout ou en partie la collation ou le repas pour accueillir leur famille.

Cet espace serait doté d'un plan de travail central, d'éléments de cuisine pour le rangement et d'électroménager dédié (four, plaques de cuisson, micro-ondes, un combiné réfrigérateur-congélateur). Cet espace devrait être situé dans l'ancien office de cuisine.

Pour accueillir collectivement et quotidiennement les familles :

- **Une espace d'accueil pour les externes et les familles** : actuellement nous ne disposons pas d'accueil car le foyer a été construit à l'identique d'une grande maison. L'accueil se faisait donc à l'origine par une des tourelles qui s'ouvrait sur un long couloir ce qui n'était pas très accueillant. Au cours du temps c'est la porte centrale qui est devenue la porte d'entrée principale mais elle donne elle aussi sur le grand couloir. La salle de restauration qui est face à cette porte est donc devenue l'espace d'accueil des externes et des familles lorsqu'ils viennent dans l'établissement. Ils peuvent s'y installer et consommer un jus de fruit ou une boisson chaude s'ils le souhaitent.

Dans le projet d'extension la partie « ancienne salle de restauration » sera dédiée à cet espace d'accueil assez ouvert avec un bar qui sera tenu par les résidents. Nous installerons un bar équipé de placard de rangement pour la vaisselle et d'un réfrigérateur. La liaison avec la cuisine pédagogique se fera par une porte qui reliera les deux espaces. Cette salle sera aussi meublée de fauteuils confortables avec des petites tables de salon et des jeux de sociétés. Nous pourrons d'ailleurs organiser dans cet espace aussi des activités et des événements autour des jeux. Cet espace permettra aussi aux familles de s'y installer pour échanger soit avec d'autres familles soit avec des accompagnants. Actuellement elles échangent soit dans cette salle de restauration soit dans les couloirs.

Le projet d'extension doit en effet nous permettre de garder ce côté accueillant réalisé par les résidents comme cela se passe actuellement. Notre pari est donc en créer ces lieux en gardant un lien fort avec l'histoire de l'établissement, avec la place des familles et des résidents qui sont centrales dans notre projet actuel et à venir. La qualité de l'accueil par les résidents et leurs accompagnants prévaut dans le choix des familles à choisir cet établissement au détriment d'un confort des chambres un peu anciens.

Par cet extension et modernisation nous souhaitons améliorer le confort des personnes accueillies et préserver ce lien fort avec les familles.

Planning

Ce projet d'extension va se réaliser en deux phases :

1^{ère} phase : construction du nouveau bâtiment et réhabilitation de l'aile C ; La durée de cette première phase est évaluée à 12 mois

2^{nde} phase : Réhabilitation des Ailes A et B La durée de ces travaux est évaluée à 18 mois.

C'est au cours de cette seconde phase de travaux qu'auront lieu les aménagements décrits ci-dessus.

La première phase devrait avoir lieu en 2019 et la seconde 2020-2021.

Nous axerons notre demande de financement sur les espaces dédiés aux familles. Les familles sont en effet un pilier majeur du bien-être de la personne accompagnée et il nous paraissait fondamental qu'elles soient intégrées à ce projet.

Ci après nous avons budgété le coût de l'ameublement des trois espaces concernés.

Budget prévisionnel

salle des familles			
Canapé 2 places	1	1500	1500
Fauteuil	1	950	950
fauteuil relax	1	950	950
Four à micro ondes	1	80	80
Table repas	1		0
Chaises bridges (PLM)	4	310	1240
Table de salon	1		150
Total			4870
Cuisine Pédagogique			
Placard et plan de travail sur mesure	1	6000	6000
Four de Dietrich + garantie 5 ans	1	1100	1100
1 table de cuisson 6 foyers	1	1200	1200
Total			8300
salle d'accueil			
espace Bar (mobilier) avec rangement	1		4000
Chaise haute (modele KLASS catalogue b	5	120	600
Fauteuil relax (PLM)	10	950	9500
tables de salon et de jeux	5	250	1250
Chauffeuses (Catalogue Bruneau)	15	250	3750
Total			19100
TOTAL GENERAL			32270